

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 11/02/2013	L'an deux mil treize le vingt et un février à dix neuf heures,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 21/02/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 26</i>	<b>Présents :</b> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOU MOURAD, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle (arrivée à 19h50), MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel.
<b>OBJET :</b>  <i>Vœu présenté sur l’avenir du Programme Européen d’Aide aux plus Démunis (PEAD)</i>	<b>Excusés :</b> PETIT Betty a donné procuration à AUDOUZE Yann, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOU MOURAD, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.  <b>Absent :</b> GIRARD Jean-Claude.  <b>Monsieur Alain RENOUX</b> est nommé secrétaire de séance



Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire, expose aux membres du Conseil Municipal le vœu présenté sur l’avenir du Programme Européen d’Aide aux plus Démunis (PEAD) :

« *Pérennité des aides alimentaires de l’Union Européenne : une nécessité vitale pour des millions d’Européens.*

Voté en 1987 par les institutions européennes, ce Programme Européen d’Aide aux plus Démunis (PEAD), d’aide alimentaire européenne coûte seulement 1 € par Européen et par an, et permet depuis plus de 25 ans – d’assurer les besoins vitaux alimentaires de plus de 8 millions de personnes en grande difficulté.

En cette période de crise financière et économique aggravée où la flambée des prix agricoles et des prix à la consommation rendent inaccessibles à des dizaines de millions d’Européens des produits alimentaires de première nécessité, la disparition du PEAD n’est pas à exclure dans les prochaines années.

Cette menace est intolérable, de nombreuses associations dénoncent d’ailleurs « cette Europe qui sauve les banques et qui ne tend pas la main à ses pauvres ».

En France, la refonte du PEAD signifierait 130 millions de repas en moins en un an pour notamment les quatre associations que sont la Fédération Française des Banques Alimentaires, le Secours Populaire, la Croix Rouge et les Restos du Cœur ; mais aussi pour les milliers d’autres associations qui agissent localement notamment le Secours Catholique et Entraide Protestante. Ce qui représente 23% à 50% de l’aide du PEAD pour la distribution des denrées alimentaires.

Comment cette Europe qui se donne pour objectif la réduction de 20% de la pauvreté d’ici 2020, pourrait-elle acter, à terme, la suppression du PEAD ?

Les pouvoirs publics ne doivent pas arrêter l’aide européenne alimentaire alors qu’un nombre croissant de familles de l’Union bascule dans la pauvreté. Aujourd’hui, ce sont 116 millions de citoyens européens qui sont menacés de pauvreté ou d’exclusion sociale. Parmi eux, ce sont près de 40 millions d’hommes et de femmes qui souffrent de privation matérielle aiguë. »

**L’exposé de Monsieur le Maire entendu : Le Conseil Municipal de BAVANS demande au gouvernement d’agir au sein de l’Union Européenne pour exiger le maintien de l’aide alimentaire et la revalorisation de son montant.**

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
 Transmise à la Préfecture le 21/02/2013  
 Publiée le 21/02/2013  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**  
 Le Maire